



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.697**

**OBJET : MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION 'ESPACE DANS MA VILLE'- SIGNATURE D'UNE  
CONVENTION ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET L'ASSOCIATION PLANETE SCIENCES**

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, M. Helliot BRAMI, Mme Brigitte DEVESA, M. Alexandre GALLESE, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



11.05

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 28/06/10

-----  
**RAPPORTEUR :** Mme Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique :** RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

**OBJET :** MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION 'ESPACE DANS MA VILLE'- SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET L'ASSOCIATION PLANETE SCIENCES -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

“ Espace dans ma ville ” est une opération nationale au profit des Villes qui souhaitent organiser des activités de découverte scientifique et spatiale en direction des jeunes des quartiers prioritaires (8- 14 ans) et pour les accueils de loisirs désireux d'y participer.

Porté par le Centre National d'Education Spatiale (CNES) et Planète Sciences, le projet est soutenu par l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances (ANCSE), le secrétariat d'Etat à la ville et le Haut Commissariat à la Jeunesse.

Il s'agit d'une semaine d'animations dans les Villes étapes, sur le thème de l'espace, pendant les vacances scolaires avec pour objectifs de :

- Valoriser les jeunes, leurs projets et leur quartier et leur ville,
- Favoriser le développement des initiatives locales pérennes en termes d'activités scientifiques et techniques et en particulier sur le thème de l'espace,
- Permettre aux jeunes de pratiquer les sciences en s'amusant.

Objectifs qui s'inscrivent tout particulièrement dans les priorités du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville d'Aix en Provence :

- Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes,
- Accueillir des jeunes ne fréquentant pas les structures de proximité
- Aller au devant des publics non inscrits dans des activités structurantes,

Chaque année, un appel à projet est lancé par le Centre National d'Education Spatiale (CNES); seuls sont sélectionnées les Villes dont la candidature est des plus complètes et des plus qualitatives.

Consciente de l'intérêt de cette manifestation, la Ville d'Aix en Provence a donc candidaté et a été retenue à l'instar d'autres collectivités (Bastia, Lens, Roubaix, Strasbourg, Mulhouse...).

Sur notre territoire, cette opération innovante et qualitative aura lieu du lundi 26 au samedi 31 juillet 2010 au Théâtre de Verdure et à la salle du Bois de l'Aune.

Une équipe de 6 animateurs de Planète Sciences proposera gratuitement tous les jours 6 activités scientifiques (construction de robots, fusée à eau,...) pour plus de 400 jeunes " non captifs " et ceux qui fréquentent les structures de proximité.

En amont du projet, les accueils de loisirs (centres sociaux et équipements de proximité) sont invités à préparer avec les jeunes la venue des animations en réalisant des défis scientifiques (construire des robots martiens, réaliser une fresque géante, un système solaire, décorer sa structure de jeunesse sur la thématique de l'espace, etc.) et en proposant toute activité pouvant donner de l'ampleur au projet.

Le coût total de ce projet structurant s'élève à 24 000 € répartis comme suit : 12 000 € financés par l'Etat, l'ANCSE et le CNES - 12 000 € financés par la Ville d'Aix en Provence.

Le projet étant mis en place par Planète Sciences, association qui a pour vocation de diffuser la culture scientifique auprès des jeunes, la Ville propose d'établir une convention de partenariat avec cet organisme qui fixe la nature et l'importance de l'engagement ainsi que les modalités de versement de la participation de la Ville définies ci-après :

- 6 000 € à la signature de la convention
- 6 000 € à la production du bilan par l'opérateur.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**ADOPTER** la convention de partenariat avec l'Association Planète Sciences,

**AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à la signer,

**PROCEDER** au versement du première acompte de 6 000 € imputés sur la ligne budgétaire N°92 20 6184 1324 qui présente les disponibilités suivantes.

**2010.697 - MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION 'ESPACE DANS MA VILLE' - SIGNATURE  
D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET L'ASSOCIATION PLANETE  
SCIENCES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 38</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



# Convention

## ENTRE

### PLANETE SCIENCES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le Siège social est situé Palais de la découverte, Avenue Franklin - D. Roosevelt - 75008 PARIS, et le N° Siret : 784 363 848 000 10, représentée par Monsieur Jean-Pierre LEDEY, son Président, désignée ci-après dans tout ce qui suit par "PLANETE SCIENCES"

et

**La ville d'AIX-EN-PROVENCE dite « la Ville »** dans ce qui suit

Représentée par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence,

## POUR

***Espace dans ma ville Aix-en-Provence***  
du 26 juillet au 31 juillet 2010

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

## PREAMBULE

*Espace dans ma ville* est une opération mise en place au profit des villes qui souhaitent organiser des activités de découverte scientifique et spatiale pour les jeunes des quartiers sensibles et des centres de loisirs désireux d'y participer.

Elle est portée par le CNES et Planète Sciences avec le soutien de l'Agence nationale de Cohésion Sociale et de l'Egalité des Chances et le Haut Commissariat à la jeunesse et les Ministères de la Recherche et de la Jeunesse.

L'opération consiste à faire voyager une animation sur le thème de l'espace dans 10 villes étapes pendant les vacances scolaires, à partir d'avril 2010 jusqu'en novembre 2010. Elle poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à l'insertion des jeunes et à leur éducation citoyenne,
- offrir une opportunité de valorisation du quartier et de la ville,
- favoriser le développement d'initiatives locales pérennes en terme d'activités scientifiques et techniques, et en particulier sur le thème de l'espace,
- permettre aux jeunes de pratiquer les sciences en s'amusant.

Des animations sont proposées aux jeunes du quartier et aux groupes constitués du mardi au samedi de 10h à 18h ; le lundi, les animations commenceront à 14h, après installation du matériel (**horaires aménageables après discussion entre les partenaires**).

Une rencontre festive avec les habitants des quartiers pourra être organisée pour permettre aux jeunes de présenter les projets réalisés durant la semaine.

Un point VIP ou la présentation de l'opération en présence des élus, des partenaires locaux et nationaux, des familles et de la presse peut être prévu en milieu de semaine (**le mercredi par exemple**). Cet événement permettra de relancer la communication autour d'*Espace dans ma ville* et incitera de nouveaux jeunes à rejoindre les ateliers d'animations en cours de semaine.

Sous réserve des financements nécessaires, une rencontre nationale sera organisée à l'automne 2010. Elle rassemblera 2 jeunes de chaque ville et un accompagnateur.

Le CNES s'appuie sur l'association Planète Sciences pour la mise en œuvre de l'opération.

Outre le cofinancement de l'opération, le CNES assure :

- la valorisation et la mise à jour des pages web de l'opération,
- la fourniture d'un kit de communication sur lequel devront s'appuyer les villes pour leur communication et suivre les étapes de la communication locale,
- la communication nationale de l'événement,
- l'interface avec les différents ministères partie prenante.

Par ailleurs, le CNES nommera un interlocuteur privilégié de la ville pour ce qui concerne la communication (affiche, invitations au point VIP, etc.).

## **ARTICLE 1 - OBJET**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre PLANETE SCIENCES et la Ville pour l'organisation de l'opération *Espace dans ma ville* à Aix-en-Provence.

## **ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE PLANETE SCIENCES**

PLANETE SCIENCES s'engage à :

- coordonner l'opération au niveau national,
- nommer un interlocuteur national privilégié de la ville pour assurer le suivi des aspects administratifs et financiers,
- nommer, au sein de Planète Sciences, un interlocuteur privilégié de la ville, au niveau régional ou national pour assurer le suivi des aspects techniques de terrain,
- assurer la mise en place et le bon déroulement des animations du lundi après-midi au samedi soir de 10h à 12h et de 14h à 18h (horaires aménageables après discussion entre les partenaires),
- assurer l'information et la sensibilisation des animateurs de la Ville participant à l'opération (contenu et mise en œuvre des animations, moyens et matériel mis à disposition),
- assurer le recrutement, la formation, la mise en place et la coordination des animateurs Planète Sciences,
- assurer une présence de ses animateurs à hauteur maximum de 7h par jour (la mobilisation des animateurs après 19h donnera lieu à un temps de récupération correspondant les jours suivants),
- mettre à disposition et assurer le transport du matériel nécessaire aux animations (expositions, mobilier, outillage, consommable...),
- fournir les outils de communication du CNES et de Planète Sciences afin que l'opération soit visible sur le terrain (flammes, banderoles, logos, calicots, etc.),
- apporter son soutien au CNES pour l'organisation d'une rencontre nationale en novembre 2010, qui rassemblera 2 jeunes et 1 accompagnateur de chaque ville (sous réserve du soutien financier ministériel).

### **ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

La Ville s'engage à :

- désigner et communiquer au CNES les coordonnées d'un interlocuteur privilégié pour la communication,
- désigner et communiquer à Planète Sciences les coordonnées d'un chef de projet devant coordonner l'opération dans son ensemble sur la ville.

Ce chef de projet devra notamment veiller à :

- désigner et communiquer au CNES les coordonnées d'un interlocuteur privilégié pour la communication,
  - mobiliser les partenaires locaux afin de les faire participer à l'événement (élus, associations, CCSTI, musées, industriels, ...),
  - établir, avec l'aide du coordinateur technique Planète Sciences, le planning de la semaine (choix des animations, inscriptions des structures de loisirs, déroulement de la rencontre festive réunissant les partenaires...),
  - mettre à disposition les infrastructures souhaitées :
    - un espace extérieur visible du public, « au pied des immeubles » d'environ 1000 m<sup>2</sup> afin d'installer le village d'animations (1 barnum de 4m\*3m et 3 barnums de 3m\*3m),
    - un terrain dégagé de la taille d'un terrain de football (100m\*50m) pour le lancement des fusées,
    - une salle d'au moins 100 m<sup>2</sup> pour abriter la médiathèque de l'espace,
    - un point d'eau à proximité du village d'animations,
    - une arrivée électrique de 220 V à proximité du village d'animations,
- tout cela formant un lieu global d'animations pour conserver l'unité de l'opération et en faciliter l'accès,
- accueillir les formateurs des animateurs de la Ville, pourvoir à leur restauration et leur hébergement sur place,
  - valoriser à chaque moment opportun le partenariat avec le CNES, PLANETE SCIENCES et les partenaires institutionnels de l'opération,
  - communiquer au niveau local et régional en utilisant le kit de communication fourni par le CNES (cette phase de communication est essentielle pour que l'événement ait l'ampleur escomptée en touchant un maximum de jeunes et d'acteurs locaux),
  - faire valider les « Bon A Tirer » de l'affiche et de l'invitation par le CNES et Planète Sciences,
  - assurer la sécurité des lieux, des biens et des personnes, pendant toute la durée de l'opération,
  - mettre à disposition un animateur de la Ville pour accompagner les deux jeunes lors de la rencontre finale en novembre 2010 si elle a lieu.



#### **ARTICLE 4 – CONDITIONS FINANCIERES**

Compte tenu du coût de l'opération qui s'élève à 24 000,00 € la participation de la Ville sera de 12 000,00 €

La Ville s'engage à verser à Planète Sciences sa participation à l'opération suivant les conditions de l'échéancier suivant :

<b>Date</b>	<b>Evénement</b>	<b>Nature du paiement</b>	<b>Montant en €</b>
(à déterminer avec la Ville)	Signature de la convention	Acompte	<b>6000,00</b>
30 nov. 2010	Remise du bilan de l'opération	Solde	<b>6000,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>12 000,00</b>

#### **ARTICLE 5 – RESPONSABILITE ET ASSURANCE**

Planète Sciences a souscrit une assurance qui couvre tous les jeunes ainsi que ses propres animateurs pendant les animations s'agissant des risques d'accident..

La Ville fait son affaire de la couverture de ses propres intervenants.

En dehors de la couverture par assurance visée ci-dessus, les structures qui encadrent des enfants restent responsables de ces derniers. Ils doivent déposer auprès de Planète Sciences au début des animations une liste des enfants.

Les enfants qui participent à titre individuel doivent s'inscrire auprès du responsable de l'animation en donnant dans toute la mesure du possible les coordonnées de leurs parents. Ces enfants sont considérés comme ayant reçu l'autorisation et restent sous la responsabilité civile de leurs parents.

Les parties et les structures s'interdisent tout recours entre elles en cas d'accident, sauf faute lourde ou intentionnelle.

#### **ARTICLE 6 - RESILIATION**

Chacune des parties peut résilier la convention aux conditions suivantes :

- envoi en recommandé d'une lettre indiquant clairement les motifs qui remettent en cause la poursuite de la convention,
- organisation entre le CNES, Planète Sciences et la Ville d'une réunion exceptionnelle de concertation où les trois parties constatent qu'il est effectivement impossible de remédier aux motifs cités dans la lettre.

Suivant le cas :

- si l'annulation provient du CNES ou de Planète Sciences, l'ensemble des sommes versées par la Ville seront remboursées,
- si l'annulation provient de la Ville jusqu'à deux semaines avant le début de la manifestation, Planète Sciences conservera 3 000,00 € sur les 6 000,00 € d'acompte versés par la Ville,
- si l'annulation provient de la Ville moins de 2 semaines avant le début de la manifestation, Planète Sciences conservera l'ensemble de l'acompte versé par la Ville.

## **ARTICLE 7 – LITIGES**

Si un différend survient à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la convention, les parties s'efforcent de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice.  
En cas de désaccord persistant, le litige est porté devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait à Ris-Orangis en deux exemplaires,  
le 20 mai 2010

<p>Pour Planète Sciences</p> <p>Le Président</p>          <p>Jean-Pierre LEDEY Le / /2010</p>	<p>Pour la ville d'Aix-en-Provence</p> <p>Le Maire</p>          <p>Maryse JOISSAINS-MASINI Le / /2010</p>
---	---

*Faire précéder les signatures de la mention « Lu et approuvé »*

## ESPACE DANS MA VILLE

Le projet *Espace dans ma ville* se déroule sur une semaine, en période de vacances scolaires. Des animations se déroulent en extérieur, au coeur du Jas de Bouffan (*Théâtre de Verdure et salle du Bois de l'Aune du lundi 26 au samedi 31 juillet 2010*). Une équipe de 6 animateurs de Planète Sciences proposent tous les jours 5 à 6 animations sur le thème de l'espace pour les jeunes non captifs et les jeunes qui fréquentent les structures de jeunesse et qui viennent en groupes constitués.

### 1/Contexte :

Le projet Espace dans ma ville est né en 2005 à l'initiative du CNES qui souhaitait intervenir auprès des jeunes des quartiers sensibles et leur faire découvrir les sciences et techniques notamment à travers les activités spatiales, pendant les vacances scolaires.

### 2/Opportunité

Avec *Espace dans ma ville*, il s'agit d'offrir à des jeunes (8 à 14 ans) des quartiers sensibles la possibilité de pratiquer les sciences et techniques à travers le thème de l'Espace, ce de manière ludique et pédagogique permettant de dédramatiser ces disciplines et de les rendre accessibles au plus grand nombre. Pendant une semaine, dans le cadre d'ateliers, les jeunes participent à des activités très variées : réaliser et lancer sa fusée, découvrir son quartier et sa ville avec une image prise depuis l'espace, apprendre à se localiser avec une balise GPS, faire de l'astronomie spatiale...

### 3/Description :

#### **a) Objectifs**

- contribuer à l'insertion des jeunes et à leur éducation citoyenne,
- offrir une dynamique sociale au quartier et à la ville,
- valoriser les jeunes et leurs projets,
- valoriser leur quartier et leur ville.
- favoriser le développement d'initiatives locales pérennes vers ces jeunes en termes d'activités scientifiques et techniques, et en particulier sur le thème de l'Espace,
- permettre aux jeunes de pratiquer les sciences en s'amusant
- contribuer à l'émergence de vocations vers les métiers scientifiques et techniques

#### **b) Actions à mettre en œuvre en amont de la manifestation**

La conception et la mise en œuvre de l'opération reposent sur l'initiative des acteurs locaux (collectivités locales, associations...) qui connaissent bien les besoins sociaux et le contexte local.

En amont du projet Espace dans ma ville, les associations, les centres de loisirs, les centres sociaux etc., sont invités à s'investir dans celui-ci en proposant des contributions. Il peut s'agir de préparer avec les jeunes la venue des

animations en réalisant des défis scientifiques en amont (construire des robots martiens, réaliser une fresque géante vue de l'espace, réaliser un système solaire, décorer sa structure de jeunesse sur la thématique de l'espace, etc.), en proposant d'autres activités scientifiques, ou en proposant toute activité pouvant donner de l'ampleur au projet.

Un programme d'animations adapté au jeune public est ainsi établi dans la ville et le quartier avec ces acteurs locaux.

L'association Planète Sciences propose une formation aux activités scientifiques et techniques sur le thème de l'espace pour préparer les animateurs des centres sociaux à la semaine de manifestation "Espace dans ma ville".

### ***c) Déroulement de la manifestation***

Les activités proposées sont destinées en priorité aux jeunes des quartiers. Les centres de loisirs, centres sociaux ou maisons des jeunes et de la culture sont invités à participer à l'opération. Ils devront réserver auprès des personnes désignées par la ville les plages horaires souhaitées.

Parmi la liste les animations présentées ci-dessous, il est conseillé de sélectionner 5 animations minimum et 8 maximum afin d'organiser au mieux la semaine Espace dans ma ville.

#### ***Fusée à eau :***

Ariane, lancée depuis le Centre Spatial de Kourou en Guyane, est bien jeunes. Mais de quoi est-elle constituée ? Comment arrive-t-elle à décoller haut ? Quelles sont les précautions à prendre lors des lancements ? fusée à eau répond à toutes ces questions.

Grâce à une bouteille de boisson gazeuse, du papier et du carton, les fabriquent et lancent eux-mêmes leurs fusées.



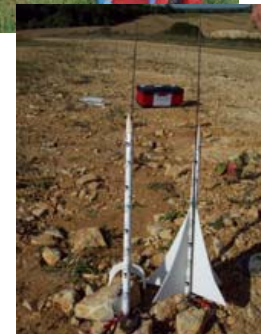
connue des  
et aller si  
L'activité

jeunes

#### ***Microfusée :***

Pour aller plus loin dans la connaissance des fusées, les jeunes peuvent microfusées qui décollent grâce à un propulseur à poudre.

A l'aide d'un tube en carton, de balsa et de plaques de plastique, les jeunes réaliser une fusée qui vole jusqu'à 100 mètres d'altitude. Pour une ascension cette hauteur, il faut réaliser un parachute pour diminuer la vitesse de au sol.



réaliser des

peuvent  
jusqu'à  
retombée

#### ***Ballon expérimental :***

Les avions volent à 10 km d'altitude, le ballon expérimental peut plus haut et atteindre jusqu'à 30 km au-dessus du sol ! Que se cette altitude ? Fait-il plus chaud ou plus froid qu'au sol ? est la Terre vue à 30 km d'altitude ? Et la pression ?

Pour répondre à toutes ces questions, les jeunes conçoivent des scientifiques qui sont embarquées dans le ballon expérimental.

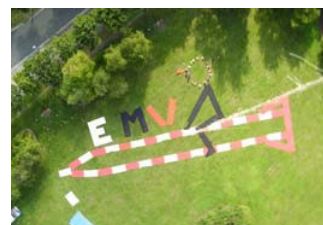


aller 3 fois  
passe-t-il à  
Comment

expériences

#### ***La fresque géante :***

Imaginer et concevoir une figure géométrique géante visible de difficulté réside ici dans le placement de morceaux de tissus sur le Repères, orientation et localisation sont au programme pour souhaitée. Celle-ci est ensuite photographiée par un appareil bord d'une nacelle placée sous un ballon.



l'espace. La  
terrain.  
obtenir la figure  
embarqué à

#### ***Robot martien :***

Jusqu'à présent, 3 robots ont roulé sur le sol martien. Pour y parvenir, les robots doivent parcourir un sol accidenté, éviter des obstacles ou encore prélever des échantillons... Cette animation propose aux jeunes de construire leur propre robot capable de se tout seul. Les jeunes peuvent laisser libre cours à leur imagination et toutes sortes de robots au design parfois futuriste ! Autant de concours et de défis !



animation  
déplacer  
créer  
de défis à

Construit ton satellite :

Après avoir enfilé chaussons et charlottes, les jeunes pénètrent dans une blanche. Dans ce lieu, aucune poussière ou autre pollution ne viendra construction de leur satellite. Ils pourront comprendre ce qu'est une orbite, fonctionnent les satellites et découvrir toutes les données qu'ils peuvent nous



salle  
perturber la  
comment  
transmettre.

Les jeunes pourront repartir chez eux avec le satellite qu'ils auront construit.

Espace et météo :

Les satellites d'observation de la Terre nous envoient des images de la nuages qui la survolent. Comment interpréter ces images et prévoir la



Terre et des  
météo ?

Le rallye GPS :

Menu d'un G.P.S les jeunes ont pour mission de retrouver des disséminés dans le quartier. A travers cette animation, les comprennent la localisation par satellite, les principes des parallèles et le fonctionnement des GPS.



indices  
jeunes  
méridiens et

Pour se préparer à l'apesanteur, les astronautes s'entraînent leurs futures missions.

dans l'eau pour

Entraînement spatial en piscine :

Construire une maquette de satellite, réparer un panneau simuler une sortie extra véhiculaire pour travailler sur une ... dans une piscine à l'image des astronautes s'entraînant se préparer à l'apesanteur de leur prochaine mission. C'est à communiquer, se mouvoir, travailler dans cet élément l'eau.



solaire ou  
station spatiale,  
dans l'eau pour  
aussi apprendre  
différent qu'est

Découvrir les étoiles :

Pour tout savoir sur les étoiles et les constellations, les jeunes rentrer dans le planétarium gonflable. A l'intérieur, c'est le noir peut alors observer les étoiles et les constellations projetées



sont invités à  
complet, on  
sur la toile.

Construit ton système solaire :

Cette animation propose aux jeunes de découvrir le système plus « près », d'appréhender les échelles de tailles et de des différentes planètes du système solaire. Il peut être l'occasion d'en construire un à l'échelle de la structure d'accueil, du quartier.

solaire de  
distances

Médiathèque de l'espace :



Dans une salle au sein du quartier, cette médiathèque accueille tous les jours de la semaine les habitants et les jeunes désireux de s'instruire et d'apprendre en s'amusant. Elle permet d'appréhender la recherche documentaire à travers des expositions, séances multimédia, vidéos, livres et jeux.

#### Passeport pour l'espace :

Chaque participant d'Espace dans ma ville se verra remettre le « Passeport pour l'espace ». A l'intérieur de ce livret, les jeunes retrouveront de nombreux jeux et quiz sur missions leurs sont proposées : Je quitte la Terre, je suis en orbite, je suis un spationaute, ...



l'espace ». A l'espace. 8

A chaque mission réussie, les animateurs tamponneront les passeports des

jeunes!

#### **d) En aval de la manifestation**

Le projet permet de valoriser les jeunes, leur ville et leur quartier. Un des objectifs est de pérenniser les initiatives en termes d'activités scientifiques et techniques. A la suite du projet Espace dans ma ville, généralement des clubs scientifiques se forme et des formations techniques et scientifiques se mettent en place.



Une rencontre nationale est prévue à Paris lors de la semaine de la Fête de la Science afin de valoriser les jeunes et l'opération. Elle rassemble 2 jeunes de chaque ville qui représenteront à cette occasion leur quartier, leur ville et leur projet. Au programme de ces deux jours, visite des lieux de culture scientifique parisiens, visite touristique de Paris, etc

#### **4/Le public cible**

Espace dans ma ville accueille deux types de public :

- des jeunes individuels, qui viennent seuls et sans horaire déterminé.
- des jeunes en groupe constitué ( accueils de loisirs, etc.)

**Environ 500 jeunes** sont attendu pendant la manifestation

#### **5/Les partenaires effectif à cette action**

Services publics de l'Etat et des collectivités, associations, autres partenaires privés. La direction de la Jeunesse de la Ville sera associée au projet.

Le projet *Espace dans ma ville* est organisé en partenariat avec le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES).

Il s'inscrit dans le cadre du dispositif Ville-Vie-Vacances mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (L'Acse) sous la tutelle du Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

L'opération est soutenue par le Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche, le Haut Commissariat à la Jeunesse et par chaque ville étape.

**Financement , coût total 24 000€** répartis comme suit :

12 000 € financés par l'Etat, l'ACSE, CNES

12 000 € financés par la Ville d'Aix en Provence